

Modèle de courrier d'engagement de la procédure de licenciement pour motif disciplinaire (consultation du dossier et entretien préalable)

Lettre recommandée avec demande d'avis de réception

Ou

Lettre remise en main propre contre signature

*Madame/Monsieur,.....
(Adresse de l'agent)*

Objet : Engagement d'une procédure disciplinaire et convocation à un entretien préalable

*Madame/Monsieur,.....
Le, (date) à (lieu)*

J'ai le regret de vous informer, qu'en application de l'article 36-1 du décret n° 88-145 du 15 février 1988 modifié relatif aux agents contractuels de la fonction publique territoriale, j'envisage de prendre à votre encontre la sanction disciplinaire suivante : licenciement pour motif disciplinaire sans préavis ni indemnité de licenciement.

Cette sanction est motivée par les faits suivants (les énoncer précisément) :

-
-
-

(Pour les agents contractuels entrant dans le champ de l'article 42-2 du décret n° 88-145 du 15 février 1988) Ces faits ont été consignés dans un rapport, lequel a fait l'objet d'une saisine de la Commission Consultative Paritaire pour avis le (date de saisine de la CCP ou date d'avis rendu par la CCP).

(Pour les autres agents contractuels) Ces faits ont été consignés dans un rapport, lequel fera l'objet d'une saisine de la Commission Consultative Paritaire pour avis le (date de saisine de la CCP si elle est connue).

Dans le cadre de cette procédure, vous avez le droit d'obtenir la communication intégrale de votre dossier administratif individuel, ainsi que de tous les documents annexes.

A ce titre, vous êtes invité(e) à vous présenter au siège de (l'autorité employeur) le de h à h, pour prendre communication de votre dossier (un délai raisonnable doit être laissé à l'agent entre la réception du courrier et la date de consultation du dossier ; en outre, cette date doit être établie en prenant en compte le délai de garde du pli par les services de la poste dans l'hypothèse où le courrier est envoyé en recommandé avec accusé de réception).

Vous êtes également averti(e) que vous avez la possibilité de vous faire accompagner d'un ou plusieurs défenseurs de votre choix lors de cette consultation.

Au cours de la procédure, vous pouvez présenter vos observations ou garder le silence en vous prévalant du droit de vous taire.

En outre, je vous invite à un entretien préalable qui aura lieu le (*un délai raisonnable doit être laissé à l'agent entre la date de consultation du dossier et la tenue de l'entretien préalable*) à(*lieu de l'entretien*), au cours duquel vous pourrez présenter vos observations, et vous faire assister ou représenter par la personne de votre choix, conformément à l'article 42 du décret n° 88-145 du 15 février 1988.

Enfin, vous êtes informé(e) que, dans l'hypothèse où vous n'exerceriez pas votre droit à communication du dossier et que vous ne vous présenteriez pas à l'entretien préalable, je poursuivrai la procédure de licenciement.

Je vous prie d'agréer, *Madame, Monsieur*, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire/Le Président